

S'INITIER À LA MAÎTRISE DU RISQUE OPÉRATIONNEL DANS LE CADRE DE SOLVABILITÉ 2

LA DIRECTIVE EUROPÉENNE «SOLVABILITÉ II» RENFORCE LA MAÎTRISE DU RISQUE AU SEIN DES COMPAGNIES D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE. CETTE FORMATION VOUS PRÉSENTERA LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES LIÉES À CETTE RÉGLEMENTATION ET VOUS PERMETTRA D'ÉCHANGER SUR SON APPLICATIONS DANS LES ORGANISATIONS.

PARTICIPANTS

Auditeurs internes en assurance, contrôleurs internes en assurance, managers en assurance.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation « S'initier à la maîtrise des risques et au contrôle interne » ou maîtriser les concepts du contrôle interne.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Connaître** les exigences réglementaires issues de Solvabilité 2.
- ▲ **Comprendre** les enjeux d'un dispositif de maîtrise du risque opérationnel efficace dans le cadre d'une démarche de maîtrise des activités.
- ▲ **Partager** les meilleures pratiques pour adapter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel aux exigences de Solvabilité 2.

CONTENU

- ▲ **Exigences de Solvabilité 2 en matière de maîtrise des risques opérationnels.**
- ▲ **La maîtrise des risques opérationnels au niveau des activités et des processus clés.**
- ▲ **Définition des points de contrôle par métiers (Dommage, Vie, Non vie) et par activités (activités opérationnelles, support et de pilotage).**
- ▲ **Les différents types d'évaluation du risque opérationnel et les 3 lignes de maîtrise.**

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expérience et d'exposés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INTERVENANT

Un professionnel de l'audit interne dans le secteur de l'assurance.

LES PLUS DE DE LA FORMATION



- + Les exigences issues de Solvabilité 2 en matière de contrôle interne.
- + Le partage de bonnes pratiques.



2 JOURS/14h



8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :
1 455 € HT
Non adhérents :
1 595 € HT



Déjeuner(s) inclus



14



16 participants



ref. 05. Connaissance de l'organisation et de son environnement



3 DATES

- 18/03 au 19/03
- 05/07 au 06/07
- 18/11 au 19/11

Code formation : **21ICIA**

Inscription inter : formation@ifaci.com

Information :

01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

www.ifaci.com

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités :

contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou **intra@ifaci.com**